HYDROFUGE DE MASSE EN POUDRE

IMPERMEABILISE LES MORTIERS ET BETONS



A D J U V A N T A T I O N



LES "PLUS" PRODUIT

- **Imperméabilise les mortiers et bétons**
- **Limite la formation d'efflorescences et de salpêtre**
- **Améliore la plasticité des mortiers et bétons**
- **Adjuvant non chloré**
- **Prédosé pour 1 sac de ciment**

PROPRIETES

Adjuvant non chloré en poudre diminuant considérablement la capillarité des mortiers et bétons, et améliorant leur imperméabilisation. 323 LANKOFUGE POUDRE convient aux ciments de tous types (sauf ciments alumineux).

DOMAINES D'APPLICATION

Imperméabilisation :

- Mortiers de façades exposées aux pluies battantes
- Pose et jointoiement de maçonnerie
- Chapes d'arase de fondation

Etanchéité des ouvrages tels que :

- Bétons de fondation au-dessous de la nappe phréatique
- Bétons enterrés
- Bétons pour réservoirs et bassins
- Cuvelage

CARACTERISTIQUES

- **Aspect** : poudre blanche
- **Densité apparente** : >1
- **Teneur en** $CaCl_2$: néant

MODE D'EMPLOI

Préparation du produit

- 323 LANKOFUGE POUDRE doit être saupoudré sur le mélange sec et malaxé soigneusement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Température d'utilisation comprise entre + 5°C et + 35°C.
- Sables et agrégats propres de granulométrie étudiée.
- Mortier dosé à 500 kg de ciment minimum (ou 350 kg de ciment et 150 kg de chaux pour les mortiers bâtards).
- Béton dosé à 350 kg/m^3 minimum.
- Gâcher à consistance plastique.
- Ne pas utiliser avec les ciments alumineux.
- Ne jamais utiliser de chaux en étanchéité de bassins ou de cuvelage.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

CONSOMMATION

1 dose de 250 g pour 1 sac de ciment.

CONDITIONNEMENT

- Dose de 250 g.

CONSERVATION

12 mois à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

GARANTIE

- RC Fabricant.

DOCUMENT DE REF.

- 323 LANKOFUGE POUDRE est conforme à la norme NF-EN. 934-2

ASSISTANCE TECHNIQUE

La Société PAREXLANKO S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.



Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure.

Documentation technique 2007

PAREXLANKO S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance
92446 Issy les Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 19 55



Téléchargez la fiche technique et consultez la fiche de données de sécurité sur notre nouveau site :
www.parexlanko.com